



Monsieur le Premier Ministre

57 rue de Varenne

75 007 Paris

Hérouville Saint-Clair, le 14 juin 2018

Monsieur le Premier Ministre,

Aux côtés du Mouvement Associatif, du Collectif des Associations Citoyennes et d'autres acteurs associatifs et publics, le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA) a participé activement au processus de concertation que vous avez enclenché le 9 novembre dernier. En effet, malgré nos désaccords face aux décisions négatives et brutales prises par l'État à l'encontre du secteur associatif à la rentrée dernière, nous croyons au dialogue positif, constructif et permanent entre les pouvoirs publics et la société civile.

Cet esprit d'ouverture fait partie de notre ADN, du fait de la diversité de nos membres entre structures associatives et collectivités territoriales. Cette particularité avait d'ailleurs peut-être retenu votre attention lors de l'adhésion de la ville du Havre au RNMA il y a quelques années, lorsqu'alors vous en étiez le Maire.

Les échanges ont été conduits au pas de course, en 45 jours, et ont mobilisé toutes les énergies afin de produire un cahier de propositions cohérentes pour le développement d'une politique de la vie associative ambitieuse. Pourtant, depuis le 27 février, date de la présentation de la synthèse des travaux, nous sommes à l'arrêt, et collectivement dans l'attente générale des suites de ce travail de concertation.

Le rapport qui vient de vous être remis exprime la vision que les acteurs associatifs souhaitent voir mise en œuvre dans notre pays. Porté par le Mouvement Associatif, celui-ci intègre également des contributions du Collectif des Associations Citoyennes et celles que nous avons pu apporter en exprimant les attentes des territoires et des associations locales que les Maisons des Associations accompagnent au quotidien grâce à leur ancrage dans la proximité et la transversalité.

Ce rapport vous a été remis le 8 juin à Toulouse et vous avez fait le choix de ne pas vous exprimer sur son contenu car, comme vous l'avez dit fort justement : ... ne l'ayant pas lu la première chose que vous allez faire c'est le lire avant d'en parler... Nous espérons que vous avez pu le faire depuis ou que vous le ferez très vite désormais car il devient urgent de relancer les échanges dans les prochaines semaines, en parallèle – voire en amont – des instructions interministérielles, pour partager une ambition concrète pour la vie associative dans notre pays. Au-delà des discours positifs tenus depuis le 9 novembre et du lancement de cette consultation, sur quel projet décliné au travers de quels objectifs pour le secteur associatif au 21ème siècle allons-nous nous accorder ?

Ce rapport ne doit pas être une contribution de plus pour la vie associative dans notre société, avec des effets limités à ce jour. Il doit permettre la poursuite d'un dialogue ambitieux entre tous les services de l'État et les représentants du secteur associatif, sans oublier les représentants des collectivités locales qui doivent impérativement prendre une part active dans la poursuite des discussions, pour s'accorder ensemble sur un

projet commun à court et moyen terme. Le cadre d'échange dont nous disposons depuis 2014 avec la Charte d'Engagements Réciproques et le guide de la subvention sont des moyens qui doivent être mobilisés en faisant en sorte que ce rapport soit également remis aux Présidents de l'AMF, de l'ADF, de l'ARF, de l'AMGVF et du RTES.

L'engagement associatif est particulier par sa capacité d'hybridation, d'innovation et de transgression militante au service de l'intérêt général. Il doit avoir une place particulière dans notre société, en qualité de corps intermédiaire reconnu et respecté aux côtés des pouvoirs publics et des acteurs économiques pour agir de façon complémentaire avec et pour nos concitoyens. Cet engagement associatif est puissant mais il est également fragile, et sa situation se dégrade continuellement. Au-delà de mesures structurelles, il est important de s'entendre sur des dispositifs d'urgence, afin de préserver dès maintenant sa capacité d'action vers les populations.

Nous souhaitons alors agir rapidement avec un État qui écoute, discute puis décide, comme nous avons pu le dire à votre Conseiller, Daniel Zielinski, lors de notre rencontre du 15 mai dernier.

Nous restons disponibles pour nous engager activement dans la prochaine étape du processus en cours qui doit être celle de la discussion et de la confrontation d'idées, non plus seulement entre acteurs associatifs mais avec vos représentants et ceux des collectivités locales.

En attendant nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Pour le conseil d'administration du RNMA,

Grégory AUTIER
Co-Président

Alexandre BAILLY
Administrateur



Copie de ce courrier transmise à :

- Monsieur BLANQUER, Ministre de l'Éducation nationale
- Monsieur ITIER, Haut-Commissaire à l'économie sociale et solidaire
- Monsieur JAHSHAN, Président du Mouvement Associatif
- Monsieur BOUAL, Président du Collectif des Associations Citoyennes